



COMITÉ CITOYEN DE TRANSPARENCE

Fort-de-France, le 16 septembre 2021

COMMUNICATION N° 3 DU COMITÉ CITOYEN DE TRANSPARENCE (CCT)

1- Compte rendu d'activités

Le jeudi 2 septembre, le CCT a entendu le Dr Clément ANIN, médecin interne en anesthésie réanimation au CHUM.

Le Dr ANIN a effectué un état des lieux en Martinique, présenté la vaccination et les traitements du Covid évoqués par les réseaux sociaux.

CCT : Pouvez-vous nous apporter des précisions concernant l'Ivermectine ?

Dr ANIN : Aucune étude n'a conclu, à ce jour, à l'efficacité de l'Ivermectine comme traitement du Covid, mais il y a 31 études en cours sur l'Ivermectine. Elles sont recensées par un organisme, Cochrane, qui est un organisme indépendant.

CCT : Il est souvent fait référence au fait que l'Inde a inscrit l'Ivermectine sur son tableau et que l'épidémie a décliné après une flambée ?

Dr ANIN : L'Inde a inscrit l'Ivermectine sur son tableau en avril 2021, mais l'a retirée en juin. La décrue de l'épidémie est surtout due au confinement régional.

CCT : Que pouvez-vous nous dire des expériences d'autres pays ?

Le Dr ANIN a procédé à un tour d'horizon détaillé et circonstancié (nombre de personnes testées, indications d'âge...) des expériences pratiquées dans les pays suivants : Brésil, Mexique, Pérou, Slovaquie, Bangladesh, Pakistan, Nigéria, USA.

L'Ivermectine est surtout utilisée dans les pays qui n'ont pas accès aux vaccins.

Le Dr ANIN a, en outre, indiqué que le laboratoire Merck qui vend l'Ivermectine aux USA a indiqué qu'il n'y avait pas de base pour un potentiel effet thérapeutique de ce produit et que l'OMS a déconseillé l'utilisation de l'Ivermectine pour traiter le Covid en dehors des essais cliniques.

CCT : Comment se portent les soignants dans votre service ?

Dr ANIN : C'est très dur. Il y a des anesthésistes qui pleurent la nuit.

CCT : Comment voyez-vous l'avenir ?

Dr ANIN : Si le taux de vaccination n'augmente pas il y aura une cinquième vague.

L'entretien a duré 1h30.

Le jeudi 2 septembre, le CCT a reçu le Pr ROUVILLAIN, chirurgien en orthopédie à la retraite, qui avait formulé une demande d'entretien par mail.

La rencontre ne s'est pas déroulée selon le format questions/réponses, le Pr ROUVILLAIN ayant choisi de faire un exposé. Cette présentation a pris la forme d'un réquisitoire contre toutes les autorités : État, Préfecture, ARS, Conseil de l'Ordre des médecins. Elle s'est poursuivie par un plaidoyer pour l'utilisation de l'Ivermectine. Le Pr a insisté sur l'exemple de l'Inde et a mentionné une publication japonaise du 13 août 2021.

Le Pr ROUVILLAIN a indiqué, s'agissant de la vaccination, qu'il considérerait que le vaccin était en phase expérimentale et qu'il ne devait pas être administré aux femmes enceintes.

La rencontre a duré 1h30.

Les membres du Comité :

- Marius CHEVIOT
- Hailey
- Dr Claude LISE
- André LUCRECE
- Ludo
- M^e Danielle MARCELINE
- Céline ROSE

Le vendredi 3 septembre, le CCT a été reçu par Mme Audrey THALY-BARDOL (ATB), conseillère exécutive chargée de la santé, dans les locaux de la CTM à Cluny. Étaient également présentes : Mme MADIN, directrice générale adjointe et Mme DERIGENT, chargée de mission.

La rencontre a porté principalement sur les violences intra-familiales en période de confinement à la Martinique.

CCT : Comment la collectivité est-elle alertée sur ces violences ?

ATB : Beaucoup par SOS KRIZ avec qui nous avons un partenariat. Il y a aussi les assistantes sociales de secteurs. Nous constatons que les femmes sont les plus impactées. Nous savons qu'il y a certains hommes victimes, mais ceux-ci se font beaucoup moins connaître.

CCT : La 4^e vague de l'épidémie a-t-elle fait apparaître d'autres conséquences dommageables dans les familles ?

ATB : En dehors des violences, le nombre très important des décès a proprement décimé les familles et déchirent les enfants. Mme MADIN souligne qu'en Martinique 41% des foyers sont monoparentaux et dont 90% sont des femmes. La CTM s'attend à être très sollicitée pour les questions concernant l'environnement juridique des enfants.

CCT : Faut-il prévoir des cellules d'écoute dans les collèges et lycées pour ces élèves confrontés à la maladie, à la mort, à l'angoisse ?

ATB : Il y aura des temps d'écoute dans les collèges et lycées.

CCT : A propos de l'aspect psychologique de la crise: comment agir de façon préventive et comment améliorer la prise de conscience collective ?

ATB : La CTM a un lien fort avec les CCAS d'où le dispositif « tchienbé là » ainsi que le lien avec les aides ménagères qui peuvent donner l'alerte Exemple : l'ADARPA suit 3000 personnes âgées. Cependant il reste encore à améliorer la prévention.

CCT : Avez-vous des contacts avec la CAF, la CGSS et la médecine du travail ?

ATB : La médecine du travail concerne le secteur privé. Pour les familles inspectées, il y a les assistantes sociales et les travailleurs sociaux.

CCT : Avez-vous un souhait ?

ATB : La création d'une plateforme unique comme porte d'entrée pour toutes les victimes.



Le vendredi 3 septembre le Comité a été reçu par le Dr Nabil MANSOUR (NM), directeur de la clinique Saint-Paul.

CCT : Comment la clinique Saint-Paul se positionne t-elle dans la crise épidémique?

Dr NM : C'est le CHU qui est la porte d'entrée. La clinique St-Paul a été sollicitée à un double niveau : d'abord pour ouvrir des lits de réanimation afin de soulager le CHUM qui n'avait plus assez de places. Nous l'avions fait en 2020 mais la vague actuelle est sans commune mesure. Nous avons dû déprogrammer des interventions et nous avons ouvert 40 lits de réanimation. Ensuite, dans les locaux de l'ex-Clinique Sainte-Marie, nous avons accueilli des patients qui sortaient d'hospitalisation mais qui n'étaient pas en mesure de rentrer chez eux (besoins en oxygène) ainsi que des patients qui avaient des séquelles. Nous avons ouvert 15 lits en rééducation cardio. Nous accueillons les Covid longs qui nécessitent une adaptation à l'effort. 4 médecins sont consacrés à temps plein à cette unité, dont un cardiologue et un pneumologue.

CCT : Comment votre établissement a-t-il pu répondre à une telle demande ?

Dr NM : Nous avons anticipé sur la survenance de la 4^e vague compte tenu de la faiblesse de la couverture vaccinale de la population. Nous avons donc commandé 10 lits de réanimation, que nous avons reçus : nous les avons installés en 48 h. Nous avons bénéficié de l'aide du personnel de la réserve nationale. Il s'agit d'infirmières réanimatrices, venues, notamment, de l'Est de la France. Nous avons réalisé un jumelage avec le Pr RAZET de Pont l'Evêque et un interne a mis en place un protocole. Cette aide va se poursuivre jusqu'à fin septembre.

CCT : Y a-t-il des observations nouvelles sur les conséquences de la maladie sur les asymptomatiques ?

Dr NM : Oui. Une étude récente vient d'indiquer que des patients asymptomatiques peuvent faire des complications des mois après, au niveau du cœur, des poumons ou des reins.

.../...



CCT : Tirez-vous une leçon particulière de cette pandémie ?

Dr NM : Je suis effaré par toutes les aberrations qui sont diffusées. Je pense qu'il faut travailler, à l'école, le rapport avec l'hygiène, la santé. Il faut apprendre l'histoire de la vaccination, raconter comment Pasteur a découvert le vaccin contre la rage, etc...

Le CCT conclut en suggérant qu'il pourrait être ajouté à ces points, l'histoire de la fièvre jaune, du choléra et de la diphtérie à la Martinique et comment ces maladies ont été éradiquées. Cette éducation à la santé dans les écoles pourrait être initiée par la collectivité qui en a la compétence.

La rencontre a duré 1h.

2- Focus SOS KRIZ

Le Comité s'est rendu le vendredi 3 septembre dans les locaux de SOS KRIZ à Bellefontaine et a assisté, le vendredi 10 septembre à la journée internationale de prévention du suicide qu'elle organisait dans les locaux de la CCIM à Fort-de-France.

La rencontre du 3 septembre s'est tenue en présence de Fabienne SAINTE-ROSE (FSR), directrice, et 4 préventeurs.

CCT : Pouvez-vous nous rappeler la mission de SOS KRIZ ?

FSR : SOS KRIZ a pour objectif premier la prévention du suicide. A cet effet, nous offrons une aide sous la forme d'une écoute téléphonique. Nous sommes joignables au : 0800 100 811.

CCT : Avez-vous davantage d'appels depuis le début de l'épidémie et, particulièrement, depuis le début de la quatrième vague ?

FSR : Oui. Les appels ont augmenté. A tel point que nous avons dû recruter des salariés pour faire les nuits et procéder à la formation de nouveaux préventeurs. Nous avons reçu 150 propositions, nous avons ouvert la formation à 98 et nous en avons retenu 80.

CCT : Dites-nous davantage sur les préventeurs ?

FSR : Je rappelle tout d'abord qu'ils sont bénévoles. Ils-Elles viennent de toutes les communes de la Martinique pour venir sur le site, à Bellefontaine, sans recevoir de remboursement de leurs frais de transport. Le préventeur écoute la souffrance et aide à la désescalade. En aucun cas, il ne se substituera au professionnel. Nous avons des référents, personnes ressources, que le préventeur peut appeler à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Il existe aussi un groupe whatsapp ouvert à tous les préventeurs et au Professeur JEHEL (psychiatre et président de SOS KRIZ). Les préventeurs peuvent aussi appeler les pompiers ou le 15, si nécessaire.

CCT : Quel est le profil de celles et ceux qui appellent ?

FSR : Tous types. Il y a les victimes d'inceste et de violences conjugales, des personnes atteintes de maladies psychiques (très sensibles aux fake news en cette période) ; Il y a aussi, et c'est en augmentation, des personnes âgées, des personnes en situation de précarité, des mamans inquiètes pour leurs enfants.

Contact :

cctransparence@gmail.com

CCT : Êtes-vous confrontée à la souffrance au travail ?

FSR : En 2016 nous avons organisé une réunion à l'IMS sur la souffrance au travail. Nous avons regretté que certaines organisations patronales n'aient pas été très ouvertes à la question. Avec l'épidémie et ses conséquences, la souffrance au travail touche les salariés et les employeurs. Je signale que nous avons passé une convention avec la CCIM pour accompagner leurs conseillers afin que ceux-ci soient mieux armés pour écouter la souffrance des chefs d'entreprise.

CCT : Qu'elles sont vos ressources financières et à quels problèmes êtes-vous confrontés ?

FSR : Nous sommes hébergés gratuitement par EDF. Nous recevons des subventions de la CTM, de la Préfecture, de l'ARS, du CHUM, de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité. Nous avons bénéficié de la gratuité téléphonique de Orange jusqu'en août 2021. Nous avons un partenariat avec la CCIM et la ville de Fort-de-France. Le Crédit Agricole est en cours de convention avec nous. Nous recevons quelques dons de clubs services et de particuliers.

Nous avons besoin de moyens plus importants pour faire face à l'augmentation des besoins et des charges. Nos plus gros donateurs sont les préventeurs bénévoles de SOS KRIZ.

La rencontre a duré plus d'1h30.



Photo SOS KRIZ

La journée internationale de prévention du suicide du 10 septembre s'est déroulée en visio-conférence.

Une centaine de personnes était connectée. Au cours de la matinée, après l'accueil de M. Philippe JOCK et les présentations du Pr JEHEL et de Karine MOUSSEAU (Président et Vice-Présidente de SOS KRIZ), se sont succédés plusieurs intervenants :

- Edouard DURAND, magistrat, Président de la commission créée par le Président de la République sur l'inceste et les violences sexuelles. Il indique que SOS KRIZ est considéré, par la commission, comme un lieu stratégique de protection des victimes. Il annonce qu'à compter du 21 septembre 2021 SOS KRIZ pourra recevoir les témoignages sollicités par la commission.
- Dr Sylvie MERLE, directrice de l'Observatoire de Santé Épidémiologique du Suicide. Les chiffres concernant la Martinique font état de 25 à 30 suicides par an mais ces chiffres sont sous-évalués, notamment parce que les familles ne veulent pas que la mention soit portée sur le certificat de décès.

A la question de l'impact de la crise sanitaire sur le nombre de suicides, le Dr MERLE répond que les chiffres actuels ne dénotent pas d'augmentation significative mais nous sommes toujours dans la phase de sidération. Suivra la phase de recours aux ressources propres, puis la phase de décompensation qui peut intervenir plusieurs mois après. Le Pr JEHEL signale que si le nombre de suicides n'a pas augmenté, les crises suicidaires et les conduites suicidaires ont, elles, augmenté.

Sont également intervenus : le Dr PORTECOP du Samu Guadeloupe, Patrick RAPON du CUMP de Guadeloupe, Dr Delphine MORELLI, directrice de l'Institut de victimologie, Guillemette BOULINVAL directrice de la Maison des Adolescents, Drs CHANEAU et ROS, pédopsychiatres.

La matinée s'est achevée sur l'intervention de Thierry DOL, grand témoin de la Journée. Celui-ci a expliqué, de façon sobre mais poignante, les difficultés à sortir d'une période d'isolement et d'enfermement, les conséquences psychologiques, la nécessité de thérapies. Thierry DOL, devenu préventeur, a terminé par ces mots : «Nous nous en sortirons. Blessés, endeuillés. Mais nous nous en sortirons».

Les travaux se sont poursuivis l'après-midi.



Photo SOS KRIZ